



INFORMATION GENERALE PATIENTS – EPIDEMIE COVID 19

Madame, Monsieur,

Vous allez être admis au Centre Hospitalier Ariège Couserans. Nous avons évalué le rapport bénéfice/risque nous autorisant à vous proposer d'être pris en charge pour votre pathologie. Tout est mis en œuvre pour vous assurer le maximum de sécurité.

En cette période de crise sanitaire, l'établissement accueille des patients infectés par le coronavirus responsable de la pandémie de COVID.

Depuis le début de la pandémie, nous avons pris des mesures très strictes destinées à protéger les patients non contaminés du risque viral. Ces mesures, décidées selon les directives des autorités sanitaires et des sociétés savantes, nous ont permis de maintenir notre activité de consultations et de chirurgie pour les patients les plus urgents.

Une stratégie d'isolement et de séparation des patients infectés est mise en œuvre au sein de l'établissement. Les secteurs d'hospitalisation et les parcours des patients sont dédiés. Nous prenons toutes les précautions nécessaires pour éviter une contamination pendant votre séjour, en particulier par la mise en place de mesures barrières strictes. L'objectif de ces mesures est de sécuriser au maximum votre parcours dans l'établissement.

Nous vous demandons, et ceci est essentiel pour votre sécurité et celle de tous, de nous signaler avant votre entrée dans l'établissement tout signe pouvant faire suspecter une infection à coronavirus. Un contact téléphonique sera réalisé pour vous questionner avant votre venue sur la présence d'éventuels signes infectieux.

Il faut savoir que même si vous ne présentez pas les symptômes du COVID, même si vous avez été testé négatif ceci n'élimine pas formellement que vous soyez infecté ou en phase d'incubation. Au décours de votre prise en charge, tout symptôme qui vous paraîtrait anormal devra nous être signalé. Au moindre doute, pendant votre séjour, des examens complémentaires seront prescrits pour éliminer un début de pneumonie virale.

Malgré toutes ces précautions une éventuelle infection peut toujours se déclarer pendant votre hospitalisation ou après votre retour à domicile. Il est essentiel donc que vous respectiez avant, pendant et après votre hospitalisation les mesures protectrices recommandées par les autorités sanitaires afin de limiter au maximum le risque de contamination.

Si malgré toutes ces précautions, vous deviez déclarer une infection au COVID, soyez assuré que vous bénéficieriez alors d'une prise en charge rapide, spécifique et appropriée à votre situation. Si dans le mois qui suit votre visite à l'hôpital, votre médecin traitant suspecte une infection par le COVID ne nécessitant pas d'hospitalisation, nous vous remercions également de bien vouloir nous en informer au 05.61.96.20.18.

Nous prenons toutes les dispositions nécessaires au sein du Centre Hospitalier Ariège Couserans pour que votre prise en charge prochaine soit le moins possible affectée par la situation de crise sanitaire que nous traversons et tenons à vous remercier de votre confiance.

Saint-Lizier, le 14 mai 2020

Jean-Claude THIEULE
Directeur

Docteur Sylvie BAQUE
Présidente de la Commission Médicale d'Etablissement